

FICHE DE RENSEIGNEMENT ATTRIBUTION DE L'AIDE INTERCOMMUNALE AU PERMIS DE CONDUIRE B

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	NOM	
Prénom		Date de naissance	
Adresse électronique			
N° de voie		Nom de rue	
Code postal		Date d'emménagement	
Commune			
Nom de l'auto-école		Commune de l'auto-école	
Date d'obtention du code de la route		Date de convocation à l'examen pratique du permis de conduire B	

Le demandeur prendra connaissance des éléments ci-dessous et cochera les cases pour signifier son accord :

- Le demandeur reconnaît qu'une aide pourra lui être accordée dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle disponible.
- Le demandeur accepte que son identité (prénom et nom), sa date de naissance, sa commune de résidence, la date de passation de son permis de conduire et le nom de son auto-école soient indiqués sur la délibération approuvant de l'aide intercommunale au permis de conduire B.
- Le demandeur atteste ne pas avoir déjà terminé sa formation, ne pas être ou ne pas avoir été titulaire du permis B.
- Le demandeur atteste avoir pris connaissance du règlement d'attribution de l'aide intercommunale au permis de conduire B téléchargeable sous le lien suivant : <https://www.caudresis-catesis.fr/competences/mobilite-transport/aide-au-permis-b.html>

Le demandeur joint au présent document les pièces justificatives suivantes :

- 1) Une copie d'une pièce d'identité du demandeur en cours de validité ;
- 2) Une facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe ou d'internet, quittance de loyer ou attestation d'assurance habitation datant de moins de deux mois indiquant que le demandeur réside dans l'une des quarante-six communes membres de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis ;
- 3) Si le demandeur réside chez un tiers ou chez ses parents, ces derniers transmettront une attestation de domicile du demandeur ;
- 4) Le relevé d'identité bancaire (RIB) au nom et prénom du demandeur ;
- 5) Une copie de l'attestation de réussite au code la route au nom et prénom du demandeur ;
- 6) L'attestation d'inscription du demandeur à une auto-école du territoire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis ;
- 7) La convocation à l'examen pratique au permis de conduire B du demandeur datant de moins d'un mois à compter de la date de transmission du dossier complet.

Date de signature :	Date de réception de la demande :
Signature du demandeur :	Avis du service instructeur :
	<input type="checkbox"/> Favorable ; <input type="checkbox"/> Dossier à compléter, par les pièces ci-dessous indiquées. <input type="checkbox"/> Défavorable pour le(s) motif(s) ci-dessous indiqué(s). Numéros des pièces manquantes à fournir sous 14 jours / Motif(s) de l'avis défavorable :
	Approuvé définitivement par délibération du Conseil communautaire n° le

Dossier à transmettre au format PDF uniquement à l'adresse électronique : transport@caudresis-catesis.fr